

COMMUNIQUÉ

PRISE EN CHARGES DES SERVICES ANIMALIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-DENIS-SUR-RICHELIEU PAR LA RISAVR

Chers citoyens de St-Denis-sur-Richelieu, il nous fait plaisir de vous informer que depuis le 1^{er} janvier 2022, la RISAVR dessert votre municipalité et prend en charge vos services animaliers.

Quels sont les services que nous offrons?

- Accueil, hébergement et prise en charge des animaux perdus, abandonnés, blessés, errants ou saisis;
- Collecte d'animaux blessés, abandonnés, errants ou morts sur le territoire;
- Prise en charge des chats, chiens, lapins et furets dont un citoyen de la MUNICIPALITÉ souhaite se départir;
- Service d'adoption (chats, chiens et animaux exotiques);
- Service de retracement et d'avis de recherche afin de rendre à son propriétaire un animal égaré;
- Enregistrement des chiens et vente de médailles pour les chiens au nom de la MUNICIPALITÉ;
- Patrouille d'urgence le soir, la nuit, la fin de semaine (animaux blessés, chiens errants). Intervention 24 heures par jour et 7 jours par semaine;
- Collecte d'animaux à la suite d'une intervention policière ou d'une saisie;
- Prise en charge et gestion complète des chiens mordeurs et application du règlement provincial sur l'encadrement des chiens, le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;
- Interventions à la suite d'une morsure de chien et une saisie policière;
- Évaluation de chiens à la suite d'un signalement ou ayant mordu ou causé des blessures;
- Révision des règlements relatifs aux animaux;
- Surveillance du respect de la réglementation relative aux animaux en vigueur sur le territoire;
- Réception et traitement des plaintes des citoyens relativement aux animaux sur le territoire;
- Émission d'avis de non-conformité et dépôt des constats d'infraction en Cour municipale;
- Interventions faisant suite à un non-respect des règlements relatifs aux animaux sur le territoire (règlement municipal et règlements provinciaux);

Vous pouvez nous rejoindre par téléphone au 450-813-7381 ou par courriel à info@animaux-savr.com, nous retournerons vos appels et répondrons à vos courriels dans les meilleurs délais.

Notre bureau est situé au 2863, Chemin de l'industrie à St-Mathieu-de Beloeil.

Vous pouvez procéder à l'enregistrement de votre animal ou au renouvellement de la licence par téléphone, à notre bureau, ou en ligne sur notre portail Emili.net. Nous vous ferons parvenir votre médaille par la poste.

Pour les adoptions, les plaintes et les abandons, veuillez consulter notre site web au www.risavr.ca et remplir les formulaires appropriés.

Au plaisir de vous servir!

Agissons ensemble parce qu'on les aime!